

Le lendemain de la révolution, M. d'Efsenstein écrivit au roi Gustave la lettre suivante :

« Les bontés dont Votre Majesté m'a toujours honoré m'avoient pénétré de la plus vive reconnoissance et me plongent dans ce moment dans le plus grand désespoir. J'ai été obligé de vous désobéir parce que j'ai cru que les Etats seuls pouvaient lever le serment que je leur avois fait... Vous venez de rendre la liberté à la nation, action qui n'a presque point d'exemple et que je ne pouvois prévoir malgré l'opinion que j'ai toujours eu de vos grandes qualités. C'est donc en bonne conscience que je porte mon hommage aux pieds de V. M. Mais, Sire, permettez, qu'après avoir parlé à mon Roi, je m'adresse à mon ami. Ce terme de la part d'un sujet ne doit pas choquer les oreilles de Gustave : vous avez outragé mon cœur ; un mot m'eût fait voler à votre secours. Il y a eu un complot contre vous et vous ne me le dites point ; je ne l'ai appris qu'hier au soir, dans la lettre dont vous m'honorâtes, et que lorsque la ville étoit déjà soumise, vous ne me donnez d'autre motif que de rétablir la constitution de Gustave-Adolphe ; adoptée au terme présent, ce pouvoit être celle de Charles XI : cela me fit prendre le parti que j'ai pris. Il ne me reste qu'un second, qui est de remettre mes emplois. La plume me tombe des mains. »

Cette lettre aurait pu irriter le monarque. Il en jugea autrement : il alla remettre lui-même à M. d'Efsenstein son épée.

La pension de la France fut rétablie.

F. DE MONTHEROT.

Paris, 1806.